

N° 61/2009 - CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL – ZAC DES FERRIERES II
---

*M. Serge LAHONDES, Adjoint à l'Urbanisme,*

*Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Ferrières II, la commune a entamé la commercialisation des lots composant cette ZAC.*

*En l'espèce, il s'agit du lot 5 sous références cadastrales AC326 à AC331.*

*La vente du lot interviendra devant notaire au profit de la Société Groupe PIZZORNO Environnement représentée par Monsieur Francis PIZZORNO, Président Directeur Général, dont le siège social est situé 109, Rue Jean AICARD 83300 DRAGUIGNAN.*

*Sera joint à l'acte de vente un avant projet sommaire des constructions à intervenir ainsi qu'un cahier des charges des prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales conforme au PAZ adopté lors de la création de la ZAC.*

*La surface du lot est de 6 802 m<sup>2</sup>.*

*L'avis des domaines s'est prononcé en faveur d'un prix au m<sup>2</sup> de 150 € HT.*

*La cession interviendra donc pour un prix total de 1 020 300 € HT.*

*Cette somme sera inscrite en recettes sur le budget annexe de la ZAC des Ferrières nature 7015.*

*Il est précisé à l'Assemblée qu'à compter de l'adoption de la délibération suivante, le Conseil Municipal sera informé des diverses ventes futures.*

*Il est ainsi proposé à l'Assemblée d'adopter cette proposition et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé de Monsieur Serge LAHONDES, Adjoint Délégué à l'Urbanisme, après en avoir délibéré, à l'exception de MM. Hubert ZEKRI, Christian ALDEGUER, Adriana PARRA et Alexia RIGOLET qui s'abstiennent :*

*Adopte la proposition de cession d'un terrain communal de la ZAC des Ferrières II au profit de la Société Groupe PIZZORNO Environnement, références cadastrales AC326 à AC331, d'une superficie de 6 802 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1 020 300 € HT conformément à l'avis des Domaines.*